



Publicité sur internet vendue par particulier

Par **Mathieu44**, le **30/08/2010 à 14:41**

Bonjour,

Je vais essayer de faire simple. Je me pose une question sur la publicité sur internet. Un particulier (personne physique) peut il vendre des espaces publicitaires à des entreprises de sa région sur son site ? Y a t il un contrat à faire ? Des charges à payer sur les revenus éventuels ? Il ne s'agit pas de passer par des régies de pub, mais de démarcher moi même les entreprises locales susceptibles d'être intéressés.

Et question subsidiaire, peut on faire un site uniquement composé de ces publicités ou presque ?

Merci de votre réponse
Cordialement
Mathieu